

LIGUE DE BALLE LES PHÉNIX

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle

Le 15 octobre 2016 au 2120 Boul. PIE-IX à Montréal, les membres de la Ligue se sont réunis en assemblée générale annuelle suite à l'avis de convocation faite par le conseil d'administration en date du 15 septembre 2016. L'assemblée est présidée par Mme Nathalie Ste-Marie, assistée de M. Marc-André Bonin, qui agit comme de secrétaire.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

Ladite feuille de présence permet de constater que 9 membres et 1 invité sont présents. En conséquence, le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture et nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Constat de quorum
4. Régularisation de l'avis de convocation
5. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale
6. Rapport de la Présidente
7. Rapport du Secrétaire
8. Rapport des comités
9. Présentation et adoption des États Financiers
10. Nomination du ou des vérificateurs (s'il y a lieu)
11. Ratification des modifications aux règlements généraux (s'il y a lieu)
12. Nomination du président et du secrétaire de l'élection des membres du conseil
13. Élection des membres du conseil
14. Affaires nouvelles ...
15. Levée de l'assemblée

1 - Il est proposé par Didier Amyot et secondé par Richard Deveault que Richard Dicaire agisse en tant que secrétaire d'assemblée. Adopté

Il est proposé par Richard Deveault et secondé par Richard Dicaire que Nathalie Ste-Marie agisse en tant que présidente d'assemblée. Adopté

2 - Après lecture de l'ordre du jour il est convenu d'ajouter les points suivants aux affaires nouvelles :

- a) Tapis - sécurité
- b) Comité vs. Joueurs
- c) Rôle de l'adjoint
- d) Changement d'horaire
- e) Assurance
- f) Chandails et Financement
- g) Pluie
- h) Retard – Remplacement
- i) Activités sociales
- j) Bâtons

L'ordre du jour est proposé avec ces modifications par Didier Amyot, secondé par Marc Beaudoin, adopté.

3 – le quorum est conforme

4 - L'avis de convocation a été fait selon les normes

5 - Mme Nathalie Ste-Marie fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale de 2015. L'adoption est proposée par Richard Deveault, secondé par Marc-André Bonin, adopté

6 – Mme Nathalie Ste-Marie fait son rapport de présidente, elle remercie la présence des membres à la réunion et indique que malgré le fait que nous n'ayons pas eu notre parc, Walter Stewart, nous avons connu une bonne saison. Il n'y a pas eu de problèmes majeurs.

7 – Pas de rapport du secrétaire

8 – Le comité créé pour le party de fin d'année nous informe que malgré un petit problème avec le fournisseur de pizzas, qui nous a valu un rabais, tout s'est très bien déroulé.

9 – Richard Deveault, trésorier, nous informe que l'année débute avec 3 521,20\$ elle se termine à 4 090,05\$. Un montant de 200,00\$ peut cependant être réclamé par l'ASBM

10 – Pas de vérificateurs requis.

11 - Pas de modifications aux règlements généraux.

12 – Nathalie, comme présidente d'élection et Richard Dicaire comme secrétaire d'élection sont proposés par Luc Saucier, secondé par Marc Beaudoin, adopté.

13 – Les postes de Vice-Président et de Secrétaire sont à combler, il s'agit de mandats de 2 ans. N'ayant pas eu d'inscription avant la réunion pour ces postes, Luc Saucier se présente au poste de Vice-Président ; Marie-Ève Clavel se présente également au poste de Vice-Président. Luc Saucier se désiste, Marie-Ève Clavel est élue par acclamation. Didier Amyot se présente au poste de Secrétaire, sans opposition, il est élu par acclamation.

14 – Affaires nouvelles – Varia

a) Le tapis utilisé cette année semble avoir réglé les problèmes de sécurité et de blessure au marbre.

b) Il est demandé qu'un membre du comité soit présent aux parties afin d'intervenir en cas de besoin.

c) Il est proposé par Luc Saucier que les joueurs se présentant à l'arbitre pour la réunion d'avant match seront ceux qui pourront discuter avec l'arbitre pendant la partie, secondé par Didier Amyot, adopté à l'unanimité.

d) Après discussion, il est proposé par Luc Saucier et secondé par Didier Amyot que 2 jeudis soient réservés afin de reprendre les parties remises et pourront être utilisés pour des matchs récréatifs s'ils ne sont pas requis. On demande le vote : 5 pour / 4 contre ; adopté.

e) Après discussion, il est convenu que le comité doit informer les joueurs si la partie se déroule sans que les joueurs soient couverts par l'assurance.

f) Richard Deveault nous informe qu'une journée de bowling pourrait nous aider au financement d'achat de chandails. On devrait également demander à la Taverne Normandie de commanditer nos chandails.

g) En cas de pluie, il est convenu que le C-A prenne les mesures requises pour aviser les capitaines le plus rapidement possible pour annuler les parties.

h) Il est proposé par Marc Beaudoin et secondé par Richard Deveault qu'un joueur ayant avisé pour son retard puisse être remplacé temporairement et prenne son poste à son arrivée.
On vote : 2 pour / 6 contre ; proposition rejetée

Il est proposé par Daniel Villemure et secondé par Marc-André Bonin que le règlement 11-10-B soit modifié comme suit : **À l'heure prévue de la partie, le capitaine peut apporter des changements en cas d'imprévu. Si un joueur ne se présente pas lors de ses 2 premiers tours au bâton, il constitue un retrait et il sera exclu du reste de la partie lors de son troisième tour au bâton. Le capitaine peut également retirer ce joueur de l'alignement à sa convenance.**

On demande le vote : 7 pour / 1 contre ; adopté.

- i) Il est demandé que pour des activités sociales occasionnelles ou régulières, on demande à la Ligue de présenter l'activité aux membres.
- j) Il est demandé que la note : « **il est de la responsabilité des joueurs de s'assurer qu'il utilise un bâton approuvé A.S.A. lors des matchs** » soit incluse lors de la demande d'inscription.
- k) Il est demandé que les équipes soient composées de 10 joueurs afin de faciliter les remplacements (cotes à respecter)
- l) Il est demandé que le C-A s'assure que les pratiques du dimanche soient confirmées aux joueurs et que le matériel de pratique soit disponible.

15 – La levée de l'assemblée est proposée à 17h03 par Marc Beaudoin et secondée par Richard Deveault.